



emballages



verre



papier

## Nouveau dispositif de collecte des déchets en apport volontaire

Lancement

mercredi 4 octobre 2017 à 11h



# PAPIER, VERRE, EMBALLAGES : de nouvelles colonnes pour vous aider à trier !

Il y a du changement dans le paysage de la Communauté de communes Terre de Camargue depuis septembre... les nouvelles colonnes de tri sont arrivées. Un dispositif plus performant et plus accessible pour faciliter et dynamiser le tri des déchets, avec à la clé des économies.

## Un parc de colonnes entièrement renouvelé

On compte 126 points tri en apport volontaire sur le territoire intercommunal : Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze. La plupart sont équipés de trois colonnes, pour le verre, le papier et les emballages. Mis en place il y a une quinzaine d'années, le parc était vieillissant et techniquement dépassé. Pour faciliter et développer le tri des déchets, Terre de Camargue vient de renouveler l'ensemble du parc de colonnes courant septembre. Tous les habitants sont concernés puisque le verre et le papier se collectent exclusivement via les colonnes en apport volontaire.

### 330 colonnes de tri dont :

- > 282 colonnes aériennes
- > 48 colonnes enterrées

Elles sont réparties sur **126 points tri**

Toutes les colonnes aériennes ont été renouvelées. Les colonnes enterrées demeurent mais un nouveau matériel sera installé pour les futures implantations.

**1,5 M€** d'investissement sur 3 ans

**225 400 €** de subventions de CITEO (éco-organisme né de la fusion d'Eco-Emballages et Eco Folio)

### Les atouts de l'apport volontaire

- > Plus économique que la collecte à domicile
- > Meilleure qualité du tri
- > Bonne solution pour les gros ensembles équipés de bacs collectifs (faible qualité du tri)
- > Service disponible à tout moment
- > Pas de bac à stocker et à sortir

## Le choix d'un équipement haut de gamme et performant

Les nouvelles colonnes ne manquent pas d'atouts. Si elles sont plus performantes techniquement, elles sont aussi plus esthétiques et très pratiques... presque ludiques !

- > Un orifice de dépôt plus grand et plus bas : même les enfants peuvent y accéder.
- > Des codes couleurs bien identifiables pour éviter les erreurs : « jaune » pour les emballages, « bleu » pour le papier, « vert »... pour le verre
- > Elles se déclinent dans une gamme de 6 modèles aux volumes différents pour se loger dans les espaces contraints, au plus près des besoins.

... De quoi séduire les plus récalcitrants au tri, on espère !

# Anatomie de la nouvelle colonne : **elle a tout pour plaire !**



## + solide

Un corps en métal plus résistant aux chocs, au feu et au climat. Il est aussi plus facile à nettoyer et à réparer.



## + esthétique

Moins haute et dotée d'un design sobre pour mieux s'intégrer à l'environnement, elle est habillée d'une photo de paysage emblématique de notre territoire : marais, littoral, vignes et pinèdes. Nos paysages sont parmi les plus beaux de France : préservons-les en triant et en réduisant nos déchets !



## + adaptée

Une gamme de 6 modèles aux volumes différents pour se loger dans les endroits les plus contraints.



## + performante

Un système de crochetage précis et rapide pour lever et vider les colonnes dans la benne : gain de temps sur le ramassage. Une double porte en fond de colonne qui permet de faire chuter les déchets de moins haut : moins de bruits, pas d'envols, moins de chocs sur le matériel...



## + silencieuse

La colonne du verre est insonorisée grâce à un isolant intérieur.



## + technologique

Une sonde de télé-relève (sur certaines colonnes) reliée à un logiciel, pour connaître en temps réel le taux de remplissage et optimiser le ramassage.



## + pratique

Un orifice de dépôt plus grand et plus bas pour une meilleure accessibilité. Des consignes de tri clairement énoncées.

## La 2<sup>e</sup> vie des vieilles colonnes

Quid des anciennes colonnes ? On va les recycler, ce qui génèrera une recette de l'ordre de 7 000 €.

Les vieilles colonnes seront peut-être vos futurs bacs à ordures ménagères ou les nouveaux bancs publics de votre quartier...

## Et la collecte ? On optimise !

### Collecte des colonnes à 70% de remplissage

Les colonnes ne sont collectées par les camions bennes que lorsqu'elles seront remplies à 70% minimum de leur capacité. On réduit donc le nombre de ramassages : moins de transport, moins d'émissions de gaz à effet de serre, moins de nuisances sonores... et plus d'économies.

### Electronique embarquée

Les camions de collecte sont équipés d'un suivi GPS et d'une pesée embarquée sur crochet.

### Sondes de télé-relève

Une sonde de télé-relève est installée sur les colonnes excentrées, en zone rurale, ou celles très exposées aux risques de débordement. Elle permet d'évaluer précisément et en temps réel le taux de remplissage afin de déclencher un ramassage si besoin. Elle est reliée à un logiciel chargé de faire des projections pour optimiser la collecte.



**40 000 € / an**

C'est l'économie réalisée grâce à la collecte optimisée des colonnes de tri, avec un taux de remplissage minimum de 70 %

## Des colonnes au plus près des besoins

**Les points tri sont trop loin ? Les déplacements trop contraignants ? Qu'à cela ne tienne, Terre de Camargue va aussi densifier le parc de colonnes de tri pour offrir un vrai service de proximité. Quant aux professionnels, c'est du sur-mesure !**

**L'objectif d'ici fin 2019 est de doubler le nombre de colonnes de tri pour offrir du service à tous les usagers à moins de 300 mètres de chez eux.**

Les six formats différents de colonnes aériennes permettent de gagner en souplesse : des colonnes pourront être installées sur des sites aujourd'hui inaccessibles faute d'espace.

### Du sur-mesure pour les professionnels

Terre de Camargue renforce également les coopérations avec les professionnels qui produisent d'importantes quantités de déchets recyclables afin de leur proposer des solutions adaptées de manière ponctuelle ou pérenne. Comme avec les mairies du Grau du Roi et de Saint-Laurent d'Aigouze pour lesquelles des colonnes de tri du papier ont été mises en place dans le cadre de leur opération de désarchivage. La Communauté de communes accompagne aussi le Seaquarium, le Domaine de Listel et la société Thélis, avec l'installation de colonnes de tri adaptées.

### En immeuble : les ordures ménagères en apport volontaire

Pour les grands ensembles d'immeubles, les bacs collectifs, nombreux et volumineux, sont un casse-tête. Ils encombrent la voie publique et posent des problèmes de sécurité. Ils coûtent chers à l'entretien et sont très contraignants à sortir. La Communauté de communes travaille notamment avec les gestionnaires HLM d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi pour mettre en place des colonnes en apport volontaire y compris pour les ordures ménagères.

## Extension des consignes : + simple le tri !

Les petits emballages en métal (capsules, opercules, couvercles...) se trient désormais dans le bac jaune. **A partir de 2018, on pourra y mettre TOUS les emballages en plastique : pots de yaourt, films, barquettes...**  
*Une avancée majeure pour la simplification du tri !*